



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

marine

Question écrite n° 74955

Texte de la question

M. François Cornut-Gentille interroge M. le ministre de la défense sur l'engagement du groupe aéronaval dans des opérations militaires. Dans le cadre de la lutte contre l'État islamique, le groupe aéronaval a été engagé dans le golfe persique et des opérations aériennes ont été menées par les équipages de l'aéronavale. L'intervention du groupe renforce le dispositif militaire déjà engagé sur cette zone, notamment depuis la base aérienne d'Abu Dhabi. Afin d'évaluer la pertinence de ce renforcement, il lui demande de préciser la plus-value capacitaire apportée par le groupe aéronaval dans les opérations contre l'État islamique.

Texte de la réponse

Au cours du premier semestre 2015, la participation du groupe aéronaval (GAN) à l'opération Chammal, menée en soutien des forces armées irakiennes, a traduit la détermination de la France, exprimée par le Président de la République, à lutter contre le groupe terroriste Daech. Cet engagement fort, reconnu et salué par nos alliés au sein de la coalition, a contribué à développer et à consolider des axes de coopération politique et stratégique majeurs, notamment avec les États-Unis d'Amérique. D'un point de vue strictement opérationnel, la présence du GAN dans le golfe arabo-persique a eu pour effet de hisser la France au deuxième rang des contributeurs de la coalition dans le domaine de l'aviation de chasse, sans qu'il soit nécessaire d'aménager des infrastructures au sol. Le positionnement du porte-avions Charles de Gaulle à proximité du théâtre d'opérations a de plus permis de réduire la fréquence des mouvements de Rafale entre l'Irak et la base aérienne d'Al Dhafra (Émirats arabes unis) et, en conséquence, d'alléger les contraintes pesant sur le dispositif de ravitaillement des aéronefs de la coalition. En matière de collecte du renseignement, l'engagement quotidien de deux Rafale marine réalisant des missions de reconnaissance aérienne a abouti à la constitution de 1 173 dossiers images en une quarantaine de jours, améliorant considérablement la capacité d'appréciation autonome de la situation par la France et facilitant la connaissance de la zone par les forces de la coalition. La présence au sein du GAN de deux officiers américains participant à la fusion du renseignement recueilli par les capteurs français et par ceux de la coalition a permis l'ouverture de nouveaux canaux d'échanges concernant prioritairement la situation terrestre en Irak. Enfin, les missions de surveillance et de contrôle du champ de bataille effectuées chaque jour par l'avion de guet Hawkeye embarqué sur le porte-avions Charles de Gaulle ont complété celles accomplies à partir des bâtiments américains et du centre spécifique implanté au Koweït. Elles ont ainsi largement contribué à assurer la permanence d'une fonction indispensable pour la conduite efficace des opérations aériennes.

Données clés

Auteur : [M. François Cornut-Gentille](#)

Circonscription : Haute-Marne (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 74955

Rubrique : Défense

Ministère interrogé : Défense

Ministère attributaire : Défense

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [3 mars 2015](#), page 1421

Réponse publiée au JO le : [21 juillet 2015](#), page 5594